

Rennes, 20 juin 2016

## Un nouveau véhicule affecté au site PSA de Rennes

- **Une fabrication initialement prévue hors d'Europe pour un nouveau véhicule de conquête de la marque Citroën**
- **Une décision de mise en production à Rennes rendue possible par la démarche de co-construction de l'avenir du site par les parties prenantes**
- **Un investissement de 100 millions d'euros pour un volume de production en hausse de 60% à l'horizon 2018 pour le site de Rennes**

Dans le cadre de l'offensive produit du plan « Push to Pass », riche de 34 nouveaux véhicules, le site de Rennes fabriquera un nouveau véhicule de conquête pour la marque Citroën à l'horizon 2018. Le projet C84 s'inscrit dans la dynamique de la marque aux chevrons qui lancera 4 nouveaux modèles en moins de 18 mois.

Ce crossover, basé sur la plateforme EMP2, viendra compléter la production de la future Peugeot 5008 et de la Citroën E-MEHARI.

Avec ces trois modèles, la production du site atteindra à terme un niveau de 100 000 véhicules par an contre 60 000 actuellement.

Après une étude de plusieurs mois menée par le Groupe PSA, le choix du site de production s'est finalement porté sur Rennes, au regard des efforts de performance réalisés par l'usine et de ses engagements de modernisation.

Le plan de modernisation du site propose en effet des solutions en rupture, avec l'installation de process de fabrication modernes et agiles. Les travaux de modernisation commenceront début 2017 pour s'achever en 2018. L'investissement est de 100 millions d'euros dont bénéficieront également les acteurs de la filière automobile en Bretagne.

La décision d'attribution de ce nouveau véhicule a été rendue possible grâce à l'engagement de tous les salariés et grâce à une réelle volonté de co-construction de l'avenir du site partagée par la direction et les organisations syndicales signataires.

Le 29 avril dernier, sur le site a été conclu un accord appelé « Contrat d'Avenir pour Rennes » avec l'appui de 5 organisations syndicales du Groupe sur 6 (CFDT, CFE/CGC, CFTC, FO et SIA/GSEA) représentant plus de 80% des salariés. Cet accord conditionnait l'attribution du nouveau véhicule, il s'appliquera donc à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.



A l'occasion de cette annonce, Carlos Tavares, Président du Directoire du Groupe PSA déclare : *«L'affectation de ce nouveau véhicule à Rennes démontre que les parties prenantes, animées par la volonté de co-construire l'avenir d'un site industriel, peuvent créer les conditions de performance requises dans une démarche de progrès permanent en termes d'efficacité.»*

**A propos du Groupe PSA**

*Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe PSA a vendu 3 millions de véhicules dans le monde en 2015. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2015. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>, avec une moyenne de 104,4 grammes de CO<sub>2</sub>/km en 2015. Disposant d'une flotte de 1,8 million de véhicules connectés dans le monde, il est en pointe sur ce sujet et se positionne également comme fournisseur de mobilité. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia). Pour plus d'informations, aller sur [groupe-psa.com/fr](http://groupe-psa.com/fr)*